



Confédération Musicale de France

Mars-avril 2019

REPORTAGE

Retour sur le Championnat
National de Brass Band 2019

PRATIQUE MUSICALE

Gros plan sur l'accueil des personnes
handicapées dans les établissements
d'enseignement artistique

ANALYSE D'ŒUVRE

Mouvements Frénétiques,
d'Alexandre Kosmicki



Parution bimestrielle
www.cmf-musique.org

mf 118^e CONGRÈS

2 au 4 mai 2019 - Quillan (11)

Renseignements et inscriptions :

<https://lc.cx/congrescmf>



CONCERTS DE LA POLICE NATIONALE

le 18 avril 2019 à 20 h 30

Amphithéâtre de l'École Centrale Supélec,
8-10 rue Joliot Curie 91190 Gif-sur-Yvette.
Concert spectacle en hommage à la grande guerre
Réservation : Tél. 06 80 13 36 59
courriel : yvesfievets91@gmail.com

le 12 mai 2019 à 15 heures

Espace Culturel, Colmont, 53120
Billetterie à la mairie de Gorron :
Tél. 02 43 30 10 58



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENTS CMF LA LETTRE DU MUSICIEN



Cher(e) Musicien(ne),

La CMF a le plaisir de s'associer à La Lettre du Musicien, la référence de l'actualité musicale, pour vous proposer une offre d'abonnement privilégiée. La Lettre du Musicien décrypte l'actualité du secteur grâce à des enquêtes, reportages internationaux, portraits et interviews. Le journal s'intéresse autant aux politiques culturelles qu'à la vie des orchestres et des conservatoires, au marché de l'édition et des instruments de musique.

Pour bénéficier de cette offre spéciale, envoyez un courrier accompagné d'un chèque à **Lettre du Musicien, 14 rue Violet, 75015 Paris** en indiquant

- la formule choisie
- votre adresse de livraison
- votre numéro d'adhérent CMF

15 €	12 €	ÉPHÉMÈRE > 3 MOIS
58 €	50 €	PAPIER > 1 AN
69 €	60 €	CONNECTÉ > 1 AN
80 €	70 €	COMPLET > 1 AN

SOIT UNE RÉDUCTION DE 10 À 20 % SUR TOUS LES ABONNEMENTS

Offre valable jusqu'au 30 juin 2019



ÉDITO

MARS-AVRIL 2019

PRATIQUE MUSICALE

- 2** Gros plan sur l'accueil des personnes handicapées dans les établissements d'enseignement artistique
- Rencontre avec Laurent Lebouteiller
- 5** Entretien avec Arlette Brison

ANALYSE D'ŒUVRE

- 7** *Mouvements Frénétiques*, d'Alexandre Kosmicki

REPORTAGE

- 8** Retour sur le Championnat National de Brass Band 2019
- 10** Le Palmarès 2019
- 11** Interview d'Olivier Déguardin, directeur musical du Douai Brass Band
- 12** Entretien avec Romain Paurise et Pierrick Caboche, Hauts-de-France Brass Band

AGENDA

- 14** Événements CMF
- Événements labellisés CMF
- 15** Actualités
- Étranger
- 16** En bref

VERS UNE RECONNAISSANCE NOUVELLE DE LA CMF COMME ACTEUR CULTUREL INCONTOURNABLE...

Le 15 février dernier, la Coordination des Fédérations et Associations Culturelles (COFAC), dont la CMF est membre, signait avec le Ministère de la culture une Charte d'Engagements Réciproques.

Comme le dit sa Présidente, Madame Marie-Claire Martel, cette charte « traduit notre absolue volonté de Liberté de mener des projets associatifs citoyens partout sur le territoire, notre volonté d'Égalité afin que la culture rayonne partout sur le territoire, y compris là où les institutions culturelles publiques ne sont pas présentes, notre besoin de Fraternité, notre besoin de vivre la diversité culturelle, dans le respect de chaque personne ».

Cette charte est une consécration de la reconnaissance de l'action des associations culturelles, tant pour la culture et sa démocratisation, que pour l'intérêt général. Elle marque également pour nous un pas significatif dans la reconnaissance nationale de la CMF comme acteur culturel incontournable.

Cette reconnaissance de la CMF est essentielle pour notre avenir et cela guide notre action depuis maintenant près d'un an.

Ainsi la CMF a intégré, il y a quelques mois, les instances de gouvernance du Conseil National des Employeurs d'Avenir (CNEA), pour son expertise sur l'encadrement de l'enseignement artistique et des pratiques en amateur de la musique.*

Nous avons également rejoint la gouvernance de L'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République) forte de ses 45 membres, pour nous inscrire officiellement dans le champ de l'Économie Sociale Solidaire dont nous sommes pourtant depuis longtemps un acteur, ce dont nous n'étions pas conscients nous-mêmes, acteur donc ignorant et ignoré.

Les 3 et 4 mai 2019, se tiendra à Quillan le congrès annuel de la CMF, qui sera le premier fil d'une nouvelle pensée, les prémices d'un nouveau projet, la première pierre d'une co-construction de la CMF de demain que nous ferons avec vous tous, acteurs culturels, partenaires et institutions, et bien sûr fédérations et adhérents...

**Le CNEA est un syndicat professionnel, représentatif des conventions collectives de l'animation, du tourisme social et familial, du sport qui rassemble, accompagne et représente plus de 12 000 employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire.*

En couverture

Un musicien du Hauts-de-France Brass Band lors de leur passage au championnat & les trois Brass Band de la division honneur réunis !

Confédération Musicale de France

Association reconnue d'utilité publique

10-12 avenue de la Marne,
92120 Montrouge
TÉL. 0155582282
FAX 0147356308
MAIL cmf@cmf-musique.org
SITE www.cmf-musique.org
SIRET n° 78445208800031
APE n° 9499 Z
ISSN n° 2558-1201

Directeur de la publication

Christophe Morizot

Rédaction et réalisation

Camille Matet | Chargée de rédaction
MAIL redaction@cmf-musique.org
TÉL. 0155582287
Julien Foulon | Graphiste
MAIL pao@cmf-musique.org
TÉL. 0155582286

Recevoir le bulletin

MAIL bulletin@cmf-musique.org
TÉL. 0155582284

Publicité

Au support, TÉL. 0155582287

Impression

ITF Imprimeurs, z.a. Le Sablon, cs 40051,
72230 Mulsanne

« Toute reproduction du présent bulletin, même partielle et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite préalable du directeur de la publication, et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »



GROS PLAN SUR L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

ENTRETIEN | PAR CAMILLE MATET

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a réformé la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975. Ce nouveau texte vise à garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées et à assurer à chacun la possibilité de choisir son projet de vie.

Elle rappelle les droits fondamentaux des personnes handicapées tout en donnant une définition du handicap : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Elle s'articule autour de cinq grands axes :

- le droit à compensation des conséquences du handicap en établissement comme à domicile
- le droit pour tout enfant à être inscrit à l'école
- la réaffirmation de l'obligation d'employer au moins 6 % des travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de 20 employés,
- l'amélioration de l'accessibilité de tous dans les actes de la vie quotidienne et la participation à la vie sociale
- la création des Maisons départementales des personnes handicapées.

Au vu des espoirs que la loi de 2005 a suscités chez les personnes handicapées et leurs familles, qu'en est-il de son application dans le domaine artistique et plus particulièrement dans le domaine musical ? A-t-elle été respectée ? A-t-elle facilité l'intégration des personnes en situation de handicap dans les établissements artistiques ?

Entretiens avec nos différents intervenants : Laurent Lebouteiller et Arlette Brison.

RENCONTRE AVEC LAURENT LEBOUTEILLER, RESPONSABLE DU CENTRE DE RESSOURCES RÉGIONAL HANDICAP MUSIQUE-DANSE DE CAEN

Pouvez-vous nous parler de votre parcours musical et nous expliquer d'où vient votre intérêt pour le handicap dans l'enseignement musical ?

Je suis clarinettiste, de formation classique. J'ai étudié dans différents conservatoires, puis j'ai été enseignant en école de musique et clarinettiste au sein de l'orchestre des gardiens de la paix à Paris. Souhaitant m'orienter vers la direction, j'ai passé le concours de professeur chargé de direction, ce qui m'a conduit à diriger une école de musique en Normandie.

C'est à ce moment-là que j'ai été interpellé par le handicap. Alors que je dirigeais un orchestre à cordes, on m'a demandé d'organiser un concert au profit de l'association Autisme Basse-Normandie. Le succès a été immédiat et quelques mois après, j'avais l'étiquette « M. handicap » dans le Calvados. Or, à la même période, le hasard a voulu que le conservatoire de Caen bénéficiait d'un mécénat pour créer une œuvre musicale sur le principe de mixité avec personnes en situation de handicap. La direction m'a alors soumis le projet et c'est ainsi que, convaincu par la démarche, le Directeur du Conservatoire de Caen m'a demandé d'intégrer le CRR en 2010 pour développer un Centre de Ressources Handicap Musique Danse Théâtre.

Arlette Brison et les élèves de l'atelier qu'elle anime au conservatoire de Châtelleraut



Vous avez créé le Centre de Ressources Régional Handicap Musique-Danse en 2010 : pouvez-vous nous dire comment il fonctionne ?

J'ai décidé de m'intéresser au fonctionnement de l'Éducation Nationale et plus particulièrement aux classes d'inclusion ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) qui proposent, en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissages souples et diversifiées.

Dans les écoles de musique, les cursus n'étaient pas adaptés pour recevoir des enfants ou des adultes porteurs de handicap. Il nous fallait inventer un cursus adapté et des évaluations moins normatives. Ainsi nous avons mis en place au conservatoire de Caen les « contrats d'objectifs » : après une évaluation initiale des difficultés, nous mettons en place un parcours d'apprentissage adapté à l'élève, en concertation avec les parents, les enseignants, mais aussi l'équipe des soignants. Moyennant quelques « petits » aménagements, certains élèves sont capables de suivre un cursus quasi ordinaire, mais pour une grande majorité, le simple aménagement n'est pas suffisant. Nous avons donc créé un atelier de musique adapté avec un instrumentarium spécifique et des objectifs globaux plus en lien avec les grilles d'évaluation du secteur médico-social. Il me semble important de ne pas s'enfermer dans une seule voie pour comprendre au mieux les différents chemins d'apprentissage qui vont conduire au développement cognitif et moteur, à l'autonomie et l'estime de soi, sans oublier le « faire avec les autres dans le respect des différences et complémentarités ».

Je suis comme un chef de gare : je dois orienter et adapter les parcours en fonction des différents handicaps. Ainsi les cursus au conservatoire sont prévus pour 10 ans, avec deux cycles de 4 ans et une année supplémentaire possible dans chacun des cycles. À la fin de chaque cycle nous délivrons un certificat de suivi d'un enseignement adapté au sein du CRR de Caen.

Comment a évolué le Centre de Ressources Régional Handicap Musique-Danse au cours des dernières années ?

Après 9 ans d'existence, nous avons énormément avancé sur les cursus proposés et l'équipement pédagogique de ma salle, ce qui nous permet aujourd'hui d'accueillir 220 élèves en situation de handicap. Un des points essentiels a été de travailler en réseau : pour trouver d'autres outils d'évaluation que ceux utilisés traditionnellement. J'ai eu la chance de rencontrer des personnes du Centre Ressource Autisme (CRA) ainsi qu'Hervé Platel, un des grands pontes des neu-

rosiences, qui travaille également à Caen. Grâce à eux j'ai appris énormément, par exemple le fait que la musique permet de développer le langage. Il est par ailleurs très important de laisser du temps aux élèves, leur notion du temps n'étant pas la même que la nôtre. De même, quand je parle d'évaluation, cela peut concerner le croisement du regard, les temps d'attention, apprendre à faire des choix, les habilités digitales et cognitives etc.

J'ai aussi beaucoup travaillé avec des adultes porteurs de la maladie d'alzheimer. Il est vraiment très intéressant de voir comment nous pouvons, grâce à la musique, restituer des instants de vie d'une personne. J'assiste à des moments précieux où l'on voit resurgir des souvenirs.

Après 39 ans de carrière musicale et près de 20 ans à enseigner et encadrer des personnes en situation de handicap, je ne vois plus du tout l'enseignement musical de la même manière.

Aujourd'hui, j'enseigne la musique uniquement à des enfants ou adultes « typiques ». Face à la demande, depuis 2014, nous avons dû mettre en place une liste d'attente. Nous avons actuellement 220 élèves en situation de handicap, un chiffre en constante progression. Pour vous situer, la liste d'attente date de 2014 !

La loi du 11 février 2005 vous a-t-elle permis de créer plus facilement le Centre de Ressources en 2010 ?

Non, car si la loi de février 2005 est une grande avancée, en réalité, quand on regarde l'histoire, on peut constater que les grandes lignes existaient déjà avant. Cette loi a réaffirmé le principe de l'égalité des chances, mais encore aujourd'hui des freins existent. La confusion entre accessibilité au cadre bâti et accès aux disciplines enseignées est encore bien présente. L'accessibilité concerne le bâti, or nous pouvons observer qu'une grande majorité d'écoles de musique et conservatoires sont dans des bâtiments classés, ce qui rend difficile voire impossible - la transformation du bâtiment.

Au conservatoire de Caen, nous avons transformé une ouverture existante en adaptant un système de portes automatiques et nous nous sommes amusés, avec le Directeur, à observer les élèves non handicapés entrer dans le bâtiment. La quasi-totalité des élèves chargés avec sacs à dos et instruments de musique emprunte désormais les nouvelles portes ! C'est logique et tellement plus pratique avec un violoncelle ou une contrebasse sur le dos ! Il s'agit donc vraiment d'un investissement pour tous. ▶

L'autre partie de la loi concerne l'accès. Que pouvons-nous faire avec des professeurs qui ont envie d'enseigner à des personnes en situation de handicap mais qui ne sont pas formés ? Que pouvons-nous leur donner comme outils et comment les reconnaît-on dans l'équipe ?

Faire entrer le handicap dans un conservatoire est une grande chance. Cela permet de constater qu'au-delà de nos habituelles évaluations, la pratique artistique permet aux élèves de développer bien plus de compétences dont nous n'avons pas conscience. À nous, enseignants, de réfléchir pour créer un programme éducatif sur la durée. Nous devons collaborer avec différents corps de métier afin d'apprendre tout le langage médico-technique : des médecins, des orthophonistes, des psychiatres ou des psychologues, des centres comme les centres de ressources autisme (CRA), des ergothérapeutes etc. C'est avec eux qu'il est possible de créer du lien et de la cohérence, dans une démarche commune, en utilisant des supports différents, tout en gardant notre identité professionnelle.

J'ai énormément appris de choses grâce à ces rencontres, comme le fait qu'un enfant, qui a l'air d'être totalement en dehors de la relation à l'autre, ne l'est pas forcément et qu'un simple croisement de regard est une montagne de gravie. Pour moi, l'intuition est fondamentale. Il faut sentir les choses et oser expérimenter. Mais cela ne suffit pas, c'est pourquoi nous avons besoin de rencontrer et d'échanger avec les autres corps de métiers pour travailler en équipe et en réseau, car dans le processus global qui accompagne l'enfant ou l'adulte en situation de handicap nous sommes tous complémentaires.

Comment réagissent les familles et les proches face aux actions que vous menez ?

L'essence même de la demande des parents en inscrivant leur enfant dans un conservatoire ou dans une école de musique, est qu'il soit suivi le plus longtemps possible, afin qu'il ait le temps de profiter de la pratique artistique et que cela lui apporte « un plus », un progrès dans sa vie.

Dans les formes de handicaps que l'on va appeler les troubles du spectre autistique, les troubles de l'apprentissage etc. c'est une pluralité de prises en charge bienveillantes qu'il faut développer et c'est ainsi que l'on accompagne au mieux l'enfant vers un lendemain où il aura plus d'autonomie. Dans cette chaîne éducative et de soins nous avons notre place et cela a du sens.

L'essentiel c'est aussi de comprendre que ces personnes ne viennent pas chercher une « thérapie », elles veulent juste apprendre et participer comme tout un chacun.

Pouvez-vous nous décrire le déroulement d'un atelier type ?

J'ai un rituel. La première chose importante est le cadre. J'impose un moment de calme et de respect qui nous permet de travailler sereinement.

Ensuite, je commence la séance par un travail cognitif bien souvent à l'aide de cloches fuseaux. Elles permettent de reconnaître les sons et les couleurs. J'ai des partitions en couleur, qui permettent à l'élève de reconnaître et interpréter des mélodies.

Dès le premier atelier, je propose des exercices basiques pour que l'élève ne soit jamais en situation d'échec. En revanche j'ajoute toujours un petit quelque chose de « plus difficile ».

Ensuite, c'est en fonction de leurs envies, je laisse une « liberté encadrée de choix possibles ». Dans ma salle, j'ai tout un pan de mur réservé aux instruments acoustiques et un autre réservé aux instruments électroniques. Aujourd'hui,

grâce aux avancées dans le domaine de l'informatique musicale - je pense en particulier à « l'orgue sensoriel » - on peut faire énormément de choses, c'est fabuleux ! Ce n'est pas la machine qui fait à la place de l'élève, c'est vraiment lui qui joue ! Savoir s'en servir et l'enseigner est un vrai métier qui nécessite des connaissances et des compétences.

Quels bilans tirez-vous aujourd'hui de votre engagement dans l'accueil d'élèves porteurs d'un handicap ?

Le premier bilan est personnel et je suis comblé par ce que je fais. Ensuite, je vois beaucoup de conservatoires et d'écoles de musique s'ouvrir à l'accueil d'élèves porteurs d'un handicap, ce qui me donne beaucoup de satisfaction. Tout le monde s'empare de la question du handicap, avec des réflexions et des moyens différents, mais ce n'est pas neutre. C'est un bilan très positif.

Je m'en rends personnellement compte avec mes élèves qui sont toujours présents depuis 9 ans et qui avancent petit à petit !

De manière plus globale, c'est une question qui devient centrale car nous avons l'obligation d'intégrer le handicap dans nos établissements. Au-delà de cette obligation, la question principale est de savoir « qu'est-ce que cela apporte de positif à l'établissement qui s'ouvre au public que l'on dit différent ». Pour moi, la réponse est que cela permet aux enseignants et dirigeants de réfléchir d'une manière beaucoup plus croisée et rayonnante sur leurs pratiques, ce qui a des retombées bénéfiques sur l'ensemble des pratiques pédagogiques.

Quels conseils donneriez-vous aux professeurs qui souhaitent enseigner aux personnes en situation de handicap ?

Tout d'abord, je leur dis emparez-vous du sujet parce que qu'il est passionnant ! Formez-vous si vous en ressentez le besoin. Ensuite pour les directeurs (trices), il faut encourager vos collègues professeurs qui ont envie de se former et d'aller vers de nouveaux horizons pédagogiques en accueillant des élèves porteurs de handicap.

L'énergie d'aller vers quelque chose de nouveau est précieuse, il faut tout faire pour l'encourager, l'aider et l'accompagner mais aussi l'encadrer car il s'agit bien d'une discipline à part entière qui doit trouver sa place et son identité au même titre que les autres disciplines au sein du conservatoire.

La peur de l'inconnu constitue certainement un frein pour les enseignants. Quand quelqu'un arrive en formation avec moi, je lui explique que je ne vais rien lui apprendre car il connaît autant de choses que moi. Il faut simplement lui montrer comment « ôter quelques verrous » et lui parler des outils pédagogiques avec lesquels il peut travailler et expérimenter. Je préfère dire que les personnes viennent à Caen en observation et non en formation, car je n'ai rien à apprendre, juste à partager et transmettre une expérience professionnelle ! Nous avons déjà tous les outils nécessaires pour faire découvrir la musique, la danse, à des personnes en situation de handicap. Il faut arrêter de penser qu'il faut dépenser beaucoup d'argent pour ça, c'est totalement faux. Une classe de musique adaptée ne coûte pas plus chère qu'une classe équipée d'un bon piano. Il faut simplement que l'on nous autorise à penser et enseigner autrement face aux contraintes budgétaires, simplement « partager la galette » en laissant une petite part pour les publics que l'on dit « empêchés ».



ENTRETIEN AVEC ARLETTE BRISON, PROFESSEUR D'ACCORDÉON QUI ANIME UN ATELIER POUR DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP AU CRD DE CHÂTELLERAULT ET VICE PRÉSIDENTE DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Pouvez-vous nous parler de votre parcours musical ?

Je suis professeur d'accordéon et j'ai, pendant 20 ans, dirigé une école municipale qui est devenue une antenne du conservatoire de Châtellerault. Aujourd'hui, je suis adjointe à la Direction du conservatoire de Châtellerault et je m'occupe des élèves en préprofessionnalisation. Enfin, j'anime au sein du conservatoire, un atelier à destination des personnes en situation de handicap.

Comment avez-vous eu l'idée de créer cet atelier ?

Ma devise est « la musique pour tout le monde ». Malheureusement, je me suis rendu compte que ça n'était pas le cas. Beaucoup d'ateliers ont été créés pour les adultes et les retraités notamment, mais pas pour les personnes en situation de handicap.

Effectivement, il y a des choses qui se font dans les hôpitaux, les Centre d'Aide par le Travail (CAT) ou les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), mais cela s'adresse uniquement aux personnes suivies dans des centres. Tous ceux qui vivent chez leurs parents ou qui ne sont pas dans une institution n'ont accès à rien.

C'est pour cette raison que j'ai souhaité créer un atelier différent, pour que les élèves porteurs d'un handicap puissent venir au conservatoire comme des élèves lambda.

Il y a 4 ans j'en ai parlé à Jérôme Chrétien, l'ancien directeur du conservatoire de Châtellerault, qui animait de son côté un atelier pour des élèves en situation de handicap en Bretagne. Il a donc tout de suite été partant pour m'accompagner dans cette aventure.

Aujourd'hui, mes élèves sont inscrits comme les autres, passent la porte du conservatoire et vont dans leur salle comme tous les élèves inscrits au conservatoire. Tout le monde les connaît et pour leur entourage c'est un grand bonheur.

Avez-vous suivi une formation particulière pour pouvoir animer cet atelier ?

Oui, j'ai suivi deux formations qui concernent un certain nombre de handicaps comme les personnes non voyantes ou malentendantes. Ces formations ne préparent pas à prendre en charge certaines pathologies lourdes comme l'autisme ou la trisomie. C'est beaucoup plus compliqué et il n'y a pas de méthode miracle.

J'ai d'abord suivi une formation pratique au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) de Poitiers parce que j'avais envie de créer un atelier de ce type, mais je n'étais pas certaine d'en être capable.

J'ai eu la chance de suivre cette formation avec l'orchestre la « Mélodie des astuces » de Poitiers qui est composé d'une quinzaine de personnes en situation de handicap lourd. Leur formateur est exceptionnel et m'a beaucoup appris. ▶



La formation consistait à écrire des petites pièces, puis j'avais 15 à 20 minutes pour leur faire découvrir ce que j'avais écrit et leur faire reproduire. Ça m'a mise tout de suite dans le bain ! J'étais face à des personnes qui ne me connaissaient pas, donc j'ai directement été confrontée aux difficultés de langage, de compréhension et de confiance.

Ensuite, j'ai assisté à une formation théorique pour apprendre à animer un groupe avec des personnes en situation de handicap.

J'ai surtout appris beaucoup de choses lors des congrès du « Réseau National Musique et Handicap ». Les professeurs partagent leurs expériences et cela m'a été très utile, notamment pour choisir des instruments pour mes élèves. Je suis accordéoniste donc je pensais naïvement que je pouvais aller acheter un petit accordéon et leur enseigner, mais pas du tout ! L'accordéon est le seul instrument dont les vibrations vont sur la cage thoracique, c'est beaucoup trop proche de leur corps... Donc ils ont eu peur...

J'ai plutôt appris à miser sur les instruments à percussions comme le marimba qui est formidable pour eux, le clavier avec des petits points de couleurs pour ceux qui connaissent les couleurs, toutes les petites percussions. Mes élèves ne parlent pas, donc c'est très compliqué de communiquer. Ils ne sont pas capables de verbaliser leurs envies mais on arrive heureusement à se comprendre, surtout quand je leur montre les choses.

La formation pratique est la plus importante car on est en immersion et cela permet de faire prendre conscience rapidement si l'on est capable ou non de travailler avec des personnes en situation de handicap. Entre vouloir et pouvoir, malheureusement, il y a un fossé.

Pouvez-vous nous parler de vos élèves ?

Quand j'ai créé cet atelier, j'ai eu 5 inscriptions et ce sont toujours les mêmes élèves aujourd'hui ! Ce sont des jeunes en situation de handicap qui sont trisomiques, autistes ou qui ont des retards de croissance.

En tant que professeur de conservatoire, la base est d'oublier tout ce qu'on a pu apprendre pour enseigner auparavant, tout ce qui est académique et cela n'est pas toujours évident !

Ensemble, on crée une musique qui leur parle. Lors d'une séance, chacun joue plutôt pour soi, et, tout d'un coup, il y a un petit moment de grâce qui peut durer une minute ou une minute trente pendant lequel on arrive à avoir une pulsation commune, là il se passe quelque chose !

Comment se déroule un atelier ?

Un atelier dure 1h 30. Il y a un rituel à ne surtout pas modifier pour ne pas les déstabiliser ou les inquiéter. J'ai instauré une façon de donner mon cours depuis le début et il ne faut pas que ça bouge. Si j'intervient une activité ou que je ne fais pas la même chose que d'habitude, la séance est fichue.

Il y a deux ans, j'ai dû me faire remplacer, ce qui a été très compliqué. Voir une nouvelle figure les a totalement déstabilisés. Tout doit être totalement cadré pour qu'ils soient en confiance. Ainsi si je veux les faire changer d'instrument, il faudra toute une préparation auparavant, qui dépendra aussi de leur bon vouloir.

Si je veux essayer quelque chose de différent avec eux, je ne peux pas l'imposer directement. En insistant, ils se braquent et c'est un effet boule de neige, quand l'un n'est pas d'accord, les autres font pareils.

Ainsi, l'atelier se déroule toujours de la même manière. On commence par préparer le matériel, enlever la housse du marimba, installer les pupitres. Après on commence à jouer. Il y a deux guitares, un clavier, une batterie et je suis au marimba avec l'un d'entre eux.

J'utilise toujours les mêmes pièces rythmiques, comme Jean Michel Jarre par exemple, car ils ne peuvent pas jouer des choses lentes ou des tenues. Il faut que ça soit toujours du binaire, le ternaire ne marche pas !

Cette année, j'ai réussi à faire une audition avec uniquement des timbres : des bols tibétains et toujours le marimba car il faut qu'il y ait un instrument immuable. Le plus important dans mon travail c'est donc la patience. Pour cette audition, cela m'a demandé 4 à 5 mois de travail et je ne suis pas totalement arrivée à ce que je voulais.

Mon projet est de faire, avec un de mes collègues, une audition par an avec une partition commune entre ses élèves et les élèves en situation de handicap. J'ai vraiment envie qu'ils ne jouent pas uniquement entre eux, qu'ils soient au moins une fois intégrés à un groupe mixte. Pour l'instant cela reste compliqué à organiser car tout le monde a ses occupations et ça prend du temps, mais j'y arriverai ! Je suis tenace.

De votre point de vue, la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a-t-elle permis d'introduire des améliorations vis-à-vis des personnes vivant avec un handicap ?

Les choses ne sont pas si simples car même si cette loi est bienvenue, la faire appliquer dépend surtout du bon vouloir du directeur de conservatoire ou de la municipalité. Il faut qu'ils soient sensibilisés au handicap bien sûr, mais il faut aussi qu'ils soient convaincus de la nécessité de permettre à chacun d'accéder à la musique malgré les difficultés qui ne manquent pas.

Ensuite, il faut trouver un relais, comme un professeur qui ait envie de le faire et qui soit formé pour le faire. C'est difficile car il faut aménager des heures supplémentaires ou prendre du temps sur son planning personnel et tout cela freine les bonnes volontés.

Comment réagissent les parents et les proches ?

Ils sont très heureux ! Aujourd'hui, les élèves se voient en dehors des cours, font des sorties tous ensemble, alors qu'avant ils restaient chez eux avec leurs parents et n'avaient pas de vie sociale. Ils ont fait des progrès aussi dans le cadre de l'atelier, certes de petits progrès mais ils comprennent mieux, ils jouent certaines choses à leur manière, c'est important.

Je leur fais découvrir des genres musicaux qu'ils n'écoutent absolument pas comme Queen par exemple, je les emmène aux auditions d'instruments dans le conservatoire, j'essaie de les faire chanter un petit peu aussi. Il y a vraiment une volonté d'éducation, mais ça reste en tout premier lieu de la musique plaisir : plaisir d'échanger et de jouer ensemble. ■



ANALYSE D'ŒUVRE **MOUVEMENTS FRÉNÉTIQUES,** D'ALEXANDRE KOSMICKI

Alexandre Kosmicki est titulaire de 4 premiers prix en harmonie, contrepoint, fugue et orchestration du CNSM de Paris ainsi que du prix de la ville de Paris en analyse musicale et en clarinette. Profondément attaché au répertoire des orchestres à vent, ses œuvres sont empreintes d'une esthétique française et connaissent une diffusion bien au-delà des frontières européennes.

La Philharmonie de Paris, l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEEV) et la CMF organisent les 6 et 7 juin 2020, le tout premier championnat national d'orchestre d'harmonie en France, à la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique. Ce championnat a pour optique de rassembler les meilleurs orchestres d'harmonie amateurs et de sélectionner l'orchestre français qui représentera la France au championnat européen d'orchestres d'harmonie 2022, l'ECWO (European Championship Wind Orchestra). La pièce imposée choisie pour l'occasion est *Mouvements Frénétiques* d'Alexandre Kosmicki, éditions HAFABRA Music n° 741. Le compositeur, Alexandre Kosmicki, nous parle de l'œuvre :

Les mouvements frénétiques sont inspirés d'émotions et de sentiments très variés que j'ai voulu transcrire en musique. J'ai souhaité décrire l'exaltation et la spontanéité de ces sentiments. L'œuvre est écrite en trois mouvements dans lesquels les émotions sont parfois poussées à l'extrême, parfois désordonnées, mais jamais confuses.

Le premier mouvement, relativement court, met en évidence un enthousiasme débordant, voire une excitation. Dès le début, l'auditeur est plongé dans un optimisme certain.

Le second mouvement débute par un dialogue plutôt interrogatif entre les 2 bassons et les 2 clarinettes solistes. Une partie de l'orchestre les rejoint, mais le discours semble stérile. L'orchestre ne parvient pas à trouver son chemin, il s'impatiente. C'est quand, enfin, il trouve une issue favorable que la deuxième partie est inopinément exposée. Celle-ci apparaît comme sortie d'un rêve. Le contraste de caractère est saisissant : le temps semble suspendu, inexistant... Pourtant, il reprendra son cours un bref instant avec le retour du dialogue, mais cette fois, uniquement avec les deux clarinettes. On se demande alors si le rêve a bien existé...

Le final débute avec une certaine férocité. Cette férocité se double d'un agacement et d'une nervosité conduisant le discours dans une frénésie et une impétuosité certaine. L'orchestre, déchaîné et bouillonnant, va trouver sa voie dans une véritable euphorie, fil conducteur de ce final. La

musique est très rythmée, elle semble être dans un état d'excitation extrême, proche de la transe.

Une courte accalmie permet de reprendre ses esprits. Mais assez rapidement l'auditeur est à nouveau plongé dans divers rebondissements. L'orchestre retrouve l'excitation extrême que la panique vient parfois perturber. Cela caractérise ainsi la fin de l'œuvre qui, néanmoins, se conclut sur une pointe d'ironie.

Chaque mouvement a sa propre difficulté. Dans le premier, il est important de le rendre vif, agile et dynamique. Une certaine fluidité est également à rechercher dans les différents échanges entre les pupitres, notamment dans la partie centrale du développement. Le deuxième mouvement demande, quant à lui, une rigueur rythmique lors des parties rapides.

Enfin, il est important de souligner une certaine complexité dans les changements de mesures du dernier mouvement, complexité conjuguée avec un tempo extrêmement rapide. De plus, des difficultés rythmiques assez différentes se rencontrent dans quasiment tous les pupitres de l'orchestre. À cette difficulté rythmique, se conjuguent parfois des difficultés de techniques instrumentales. Mais ce sont bien ces difficultés qui viendront habiller la structure rythmique de cette musique en lui donnant ainsi tout son éclat.

Après avoir assimilé ces difficultés, il convient d'être acteur des différents sentiments et émotions afin de déclencher, je l'espère, une certaine frénésie dans les applaudissements !

Avoir une de ses œuvres imposées à un évènement comme le championnat national d'orchestre d'harmonie est bien sûr exaltant pour un compositeur. Mais cela va bien au-delà : c'est une grande fierté et aussi une reconnaissance de mon travail. Ce travail que je mets en œuvre depuis des années, dans lequel j'invertis mon temps, mon inspiration et mes connaissances. Ce travail qui est plus qu'une passion, ce travail dans lequel je livre mon « moi » le plus intime. Ainsi, cette reconnaissance me permet d'avancer et de poursuivre dans cette formidable aventure qu'est la création ! Un grand merci à la CMF et à l'AFEEV pour leur soutien et bonne chance à tous les orchestres ! ■



RETOUR SUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL DE BRASS BAND 2019

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

Le Championnat National de Brass Band a fêté sa 15^e édition à Mégacité à Amiens les 23 et 24 février derniers.

Un nouveau succès pour ce rassemblement annuel organisé par la Confédération Musicale de France qui a accueilli plus de 1 000 spectateurs, 12 brass bands et 11 exposants-partenaires.

Pour départager les brass bands réunis en 5 divisions, un jury d'exception est dans la salle, dissimulé par un rideau noir : le Français Bastien Stil, le Néerlandais Jacob de Haan et l'Anglais et Président du jury Paul Holland.

Cette année, le Hauts-de-France Brass Band, dirigé par le chef Luc Vertommen, devient Champion de France et représentera la France au Championnat Européen de brass Band 2020 qui se tiendra à Palanga, en Lituanie !

LE JURY 2019

PAUL HOLLAND ▣

Originaire du Pays de Galles, Paul Holland intègre le célèbre Black Dyke Mills Band à l'âge de 18 ans, avec lequel il participe à de nombreux concerts et championnats.

Il a enregistré de nombreux albums, participe à plusieurs émissions de radio et de télévision aux côtés d'invités exceptionnels tels qu'Elton John, Jools Holland, The Beautiful South et Sting. Il a eu la chance de faire partie de l'équipe qui a créé le brass band « Grand Slam », remportant la même année le titre européen, le

British Open et le National Titles. Pendant ses études à Huddersfield, il a également joué avec YBS, Brighthouse et Rastrick, Grimethorpe, et Fodens band.

En tant que chef d'orchestre, il s'est principalement inspiré de James Watson lorsqu'il était membre du Black Dyke. Une fois diplômé, il retourne au Pays de Galles, où il occupe le poste de directeur musical du Newbridge Band, qu'il mène alors à un véritable succès : quatre fois champion du Pays de Galles, et 3^e division puis 2^e division au Champion Band of Great Britain.

En tant que directeur musical du Flowers Band, il a obtenu les meilleurs résultats au National Championships of Great Britain, au British Open et au Championnat brass in Concert. Paul Holland est le premier chef d'orchestre à remporter six titres régionaux de l'est de l'Angleterre (dont cinq consécutifs), une mention spéciale au Yeovil Entertainment et cinq victoires (dont une mention spéciale) au Butlin's Mineworkers Open National Brass Band Festival. En 2014, toujours avec le Flowers Band il remporte tous les titres précédents, le prix du Grand Shield, ainsi que la troisième place au British Open cette même année.

Paul Holland est par ailleurs très apprécié en tant que juré. Il a été membre du jury au British Open, au British Open Spring Festival, au National Championships of Great Britain, au SIDDIS en Norvège, au Swiss Open, au Swiss National Championships, au Butlin's Mineworkers ainsi que dans d'autres compétitions, aussi bien locales que nationales ou internationales.

Enfin, il est membre de l'Association of Brass Band Adjudicators (AoBBA), membre exécutif du National Association of Brass Band Conductors et membre actif du Kapitool Promotions.



1



2



3

BASTIEN STIL 2

Bastien Stil apprend d'abord le piano à Rouen, avec Pierre Duvauchelle, puis il étudie les cuivres, la composition, l'analyse, l'histoire de la musique et la direction d'orchestre. Admis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, il obtient son diplôme avec les plus hautes distinctions, et se perfectionne alors avec Neil Thomson (Royal College of Music) et John Farrer (USA). Il se forme en parallèle au répertoire lyrique au sein de l'Opéra de Rouen-Normandie, en tant qu'assistant d'Anthony Hermus.

En 2003, il fonde et dirige pendant dix ans le Brass Band Aeolus, avec lequel il remporte 4 titres nationaux, est lauréat du All England International Master, enregistre 3 CD et effectue deux tournées internationales.

Éclectique, polyvalent et toujours à la recherche de défis, il débute une étroite collaboration artistique avec le compositeur-bassiste israélien Avishai Cohen en 2015. Il dirige, par ailleurs, depuis 2014 l'Orchestre National Bordeaux-Aquitaine avec les œuvres symphoniques des plus grands jazzmen de notre temps.

Véritable artiste aux multiples facettes, Bastien Stil s'impose rapidement comme un chef d'orchestre symphonique et lyrique recherché, tant en France qu'à l'international. En 2017/2018 il fait ses débuts à la tête de l'Ensemble Intercontemporain, de l'Orchestre National de Lille, du BBC Concert Orchestra, du Babelsberg Filmorchester, du Bucharest Symphony Orchestra, de l'Orchestre Lamoureux, et retrouve l'Orchestre National d'Île de France, l'Orchestre National Bordeaux-Aquitaine et le Brno Philharmonic à plusieurs reprises. Il a également dirigé l'Orchestre d'Auvergne, le Polish National Radio Orchestra ou encore le Moscou Symphony Orchestra.

Durant la saison 2018/2019 il fait ses débuts à la tête de l'Orchestre Philharmonique de Radio France, de l'Orchestre Symphonique et Lyrique de Nancy, de l'Orchestre Symphonique de Porto, de l'Orchestre Régional de Normandie, de l'Orchestre Symphonique de Craiova (Roumanie) et il est à nouveau invité à diriger l'Opéra de Rouen Normandie.

JACOB DE HAAN 3

Jacob de Haan, né à Heerenveen aux Pays-Bas, est l'un des plus grands compositeurs pour Orchestre à Vent de notre époque. En coopération de longue date avec son éditeur De Haske Hal Leonard, il est à l'origine de nombreuses compositions et arrangements pour diverses formations. Diplômé en musique et orgue, à l'Académie de Musique de Leeuwarden, il est ensuite recruté en tant que professeur d'arrangement dans cette même Académie.

En 2018, il reçoit deux récompenses pour ses compositions : le Buma Classical Award et le Buma Wind Music Award. En 2006, il remporte le premier prix avec Missa Katharina pour chœur, soprane et vents. En 2003, l'Omrop Fryslân lui décerne un Prix Spécial pour l'ensemble de son œuvre. Jacob de Haan est régulièrement convié en tant que chef invité pour diriger des programmes de concert consacrés à ses œuvres, en Europe, mais aussi en Australie, en Asie, en Amérique du Sud et aux États-Unis. Il est également régulièrement invité en tant que membre du jury dans des compétitions internationales comme le World Music Contest de Kerkrade (Pays-Bas); le Flicorno d'Oro de Riva del Garda (Italie) et EOLIA (Concours International de Strasbourg).

Ses compositions pour les brass bands ont été interprétées et enregistrées par nombre de formations, comme the Black Dyke Band, Brighthouse & Rastrick Band, Desford Colliery Band, the Cory Band et the Fairy band. ▶



4

4 Le Brass Band Willebroek en concert à Amiens lors du Championnat National de Brass Band

5 Remise de trophée par les vainqueurs de l'année dernière, le Paris Brass Band, au Président de la CMF, Christophe Morizot.

CONCERT DU BRASS BAND

WILLEBROEK

Cette année le Brass Band Willebroek, dirigé par Frans Violet, a assuré le concert du samedi soir. Orchestre universitaire créé en 1979, composé de 35 jeunes musiciens enthousiastes, il détient plus de 21 titres belges. Il a notamment remporté le premier prix du championnat européen de brass band en 1993 à Plymouth. En 2006 et 2007, il est à nouveau champion d'Europe et, en 2017, il devient champion du monde lors du World Music Contest Kerkrade !

LE PROGRAMME DU CONCERT :

1^{re} PARTIE :

1. *Sång till Norden* – Lode Violet
2. *Hommage à Adolphe Sax* – Jan Van der Roost
3. *Utopia from Cornet Concerto* – Jonathan Bates
Cornet : Lode Violet
4. *Gypsy Dance from Rusalka* – Dargomyzhsky,
arr. Ceri John
5. *Lullaby for Nelle* – Jelle Van Giel
Euphonium : Kevin Van Giel
6. *Hercab* – Gianluigi Trovesi, arr. Steven Verhelst

2^e PARTIE :

7. *Flashpoint* – Martin Cordner
8. *Finale from the Violin Concerto* – F. Mendelssohn-Bartholdy, arr. M. Hopkinson.
Cor de ténor : Tim De Maeseneer
9. *Memories of a Lost Boy* – Ben Hollings
10. *Dark Abyss* – Fredrick Schjelderup
Trombone soliste : Walter Hoeks
11. *The King of Swing* – John Barber

Brass bands ! Combien êtes-vous ? Qui êtes-vous ? Où êtes-vous ?

La CMF souhaite recenser et valoriser votre mouvement ! Complétez vite les informations sur le questionnaire en ligne :

SITE <https://lc.cx/brassband>



5

LE PALMARÈS 2019

Le dimanche 24 février à 20 heures s'est déroulée la cérémonie de remise des prix ainsi que la proclamation des résultats. Les brass bands ont reçu un bon d'achat pour une partition brass band au choix de la part des éditions Hal Léonard et chaque brass band sortant premier de sa catégorie s'est vu remettre un trophée CMF.

Notre partenaire Buffet Crampon apporte au Hauts-de-France Brass Band, sacré Champion de France 2019, un soutien financier de 1000 € afin de l'aider dans sa préparation pour le Championnat Européen de brass band. Le Challenge du Champion National lui sera également confié par la CMF. Ce trophée, a été réalisé pour le Championnat 2010, à partir d'un pavillon de tuba basse, par les élèves de l'ITTEM.

3^e division - œuvre imposée : HINEMOA - Gareth Wood

- Les Coniques Brass Band : 92 points, 1^{er} prix, Mention Très Bien. Mention spéciale à l'Euphonium solo*.
- Brass Band Musicalis Algrange : 85 points, 1^{er} prix, Mention Bien
- Brass Band Lyon Junior : 83 points, 1^{er} prix

2^e division - œuvre imposée : TOCCATA FESTIVA - Jan Van Der Roost

- Brass Band de l'Oise : 83 points, 1^{er} prix*

1^{re} division - œuvre imposée : LIONS OF LEGENDS - Thierry Deleruyelle

- Brass Band du Hainaut : 88 points, 1^{er} prix, Mention Bien. Mention spéciale au pupitre de Percussions*.
- Orchestre de Cuivres d'Amiens : 81 points, 1^{er} prix

Division Excellence - œuvre imposée : A LONDON OVERTURE - Philip Sparke

- Douai Brass Band : 89 points, 1^{er} prix, Mention Bien. Mention spéciale au Cornet Solo*.
- Brassage Brass Band : 87 points, 1^{er} prix, Mention Bien. Mention spéciale au Pupitre de Percussions.
- Strasbourg Brass Band : 83 points, 1^{er} prix

Division Honneur - œuvre imposée : ST. MAGNUS - Kenneth Downie

- Hauts-de-France Brass Band : 95 points, 1^{er} prix, Mention Très Bien*. Mention spéciale au Trombone Solo.
- Paris Brass Band : 94 points, 1^{er} prix, Mention Très Bien. Mention spéciale à l'Euphonium Solo et au Cornet Solo.
- Brass Band de Lyon : 84 points, 1^{er} prix. Mention spéciale au Tuba basse Mi-bémol.

3^e division, les Coniques Brass Band

Créé en 2010, Les Coniques Brass Band sont un ensemble sans frontières départementales qui réunit amateurs et professionnels de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine, de l'Orne et de la Manche. Sous l'impulsion de son chef, Antoine Fréart, l'ensemble se présente pour la première fois au Concours National de Brass Band. Autour d'un répertoire alliant œuvres originales, transcriptions classiques et pièces plus légères, Les Coniques Brass Band sont animés par l'exigence et la qualité d'un travail que la convivialité n'altère en rien.

2^e division, Le Brass Band de l'Oise

Premier et unique orchestre de cette nomenclature dans le département, le Brass Band de l'Oise rassemble tous types de musiciens, amateurs et professionnels, ayant pour passion et ambition la diffusion et le rayonnement de l'orchestre de cuivres, sans limitation géographique. Porteurs d'une éthique fondée sur le dévouement au service du groupe, l'émulation, l'amitié, le désintéressement et la recherche d'une qualité artistique certaine, les musiciens du Brass Band de l'Oise se veulent acteurs du développement. Champions de troisième division pour leur première participation au Championnat National de Brass Band, les musiciens entendent participer au renouveau du paysage musical français.

1^{er} division, le Brass Band du Hainaut

Le Brass Band du Hainaut est né en avril 2014. Devant l'essor grandissant du mouvement brass band (sans tiret entre brass et band) en France, le territoire du Hainaut ne pouvait déroger à cet élan. Il rassemble des musiciens de la région Hainaut-Avesnois-Cambrésis, voire au-delà même de notre frontière réunissant aussi la partie belge de la province du Hainaut. Professionnels ou amateurs éclairés, tous les musiciens se retrouvent avec un seul mot d'ordre, le plaisir de partager une expérience musicale originale. Entre originalité et tradition, le BBH aime promouvoir le riche répertoire de la formation brass band tout en incluant un répertoire plus actuel. Des projets variés sont organisés pour favoriser les rencontres musicales (concerts avec chœur, avec orgue, invitations de solistes, Mass Brass, spectacles, répétitions publiques...). Avec les concerts de gala et autres concours, ils permettent de diversifier les occasions de se produire et de rencontrer des publics variés. Le Brass Band du Hainaut a été sacré champion de 3^e division en 2016 à Lille et en 2^e division en 2017 à Lyon lors des championnats de France. Le BBH souhaite franchir un nouveau cap cette année.

Division Excellence, Douai Brass Band

Le Douai Brass Band est le brass band du Conservatoire à Rayonnement Régional de Douai. Il a été créé en 2006, année du bicentenaire du conservatoire.

Il est parrainé par le compositeur Jean-Claude Petit et le chef d'orchestre Frédéric Lodéon. Dirigé depuis sa création par Olivier Dégardin, il se compose d'une quarantaine de musiciens, professeurs, élèves, anciens élèves du conservatoire ou amateurs passionnés de la région Nord Pas-de-Calais. Il a accompagné de nombreux solistes de réputation internationale tels Jacques Mauger, Eric Aubier, Alexis Demailly, Tamas Valenczei (Berlin), Michel Becquet, Fabien Wallerand. Son répertoire s'adresse à un large public. Il est principalement tourné vers les compositions originales pour brass band mais n'exclut pas les transcriptions d'œuvres classiques ou modernes. Il donne de nombreux concerts essentiellement dans la région Hauts-de-France.

Division Honneur, Hauts-de-France Brass Band

Le Hauts-de-France Brass Band est constitué de musiciens d'orchestres militaires professionnels, de conservatoires nationaux, régionaux, d'élèves en formation professionnelle musicale et d'amateurs lauréats de conservatoires. Quelques jeunes musiciens sont issus de notre académie. Nous comptons également dans nos rangs des Lauréats de concours Internationaux.

INTERVIEW D'OLIVIER DÉGARDIN, DIRECTEUR MUSICAL DU DOUAI BRASS BAND

Pouvez-vous nous présenter les particularités de votre brass band ?

Notre brass band est un petit peu spécifique car il a été créé en septembre 2006 au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional de Douai.

Il réunit des élèves du Conservatoire en 3^e cycle, des anciens élèves devenus professeurs dans des écoles de la région mais aussi des personnes qui n'ont jamais mis les pieds dans un conservatoire, qui sont des amateurs avec un grand A et qui donnent de leur temps dans leur pratique instrumentale amateur. Cette mixité permet d'avoir un ensemble dans lequel les musiciens ont plaisir à se rencontrer et à travailler ensemble, ce qui est très important.

Comment vous êtes-vous préparés pour participer aux épreuves du championnat ?

La préparation a débuté au mois de novembre, nous avons commencé à travailler le programme du championnat à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Nous avons établi un vrai plan de travail avec tout d'abord l'architecture rythmique, la verticalité et les notes, puis nous avons mis au point la justesse et l'homogénéité. Une fois que tout a bien été ciblé, la dernière phase consistait à travailler sur la musique et sur la couleur du son. Notre préparation ressemblait en fait à celle d'un sportif qui prépare une compétition !

Il ne faut surtout pas mettre «la charrue avant les bœufs». L'erreur est de vouloir tout de suite interpréter l'œuvre telle qu'elle est écrite, or il est important de décomposer le travail en différentes phases pour arriver à un résultat final cohérent. Cette préparation s'est évidemment intensifiée sur la dernière quinzaine où nous nous sommes retrouvés trois fois minimum par semaine pour donner plus de cohérence au groupe et vivre une expérience ensemble. Car le brass band est aussi une aventure humaine !

Pouvez-vous nous parler des deux œuvres que vous avez interprétées : A London Overture de Philip Sparke et Fraternity de Thierry Deleruyelle ?

A London overture est une œuvre de Philip Sparke, pionnier dans l'écriture brass band et qui s'inscrit donc dans la pure tradition. Il s'agit d'une œuvre très exigeante sur le plan technique, sur le plan de la verticalité, sur la conception du son et sur les articulations. Il y a également un gros travail des fondamentaux à effectuer pour pouvoir interpréter cette pièce avec de l'élégance et de la propreté.

En ce qui concerne la pièce au choix, *Fraternity* de Thierry Deleruyelle, elle paraissait trop ambitieuse pour certains. Nous voulions vraiment changer de registre et montrer nos différentes facettes avec de la musique à effet, des atmosphères totalement différentes et des harmonies diverses. Nous avons pris beaucoup de plaisir à interpréter ces deux œuvres à la fois très différentes et très complémentaires.

Thierry Deleruyelle était dans la salle pendant le championnat, avez-vous pu échanger avec lui ?

Oui, en effet il nous attendait à la fin de notre passage et nous a félicité pour notre belle prestation. ▶



Il a entendu sa pièce plus de 70 fois en concours et lorsqu'il a parlé de notre prestation, un mot est revenu dans sa bouche et dans celle du public: l'émotion. Évidemment, nous savons qu'il y a deux ou trois petites choses à corriger mais nous avons joué d'une manière cohérente avec des petits accidents de notes qui n'ont rien enlevé à la couleur et à l'atmosphère que nous avons souhaité faire passer.

Comment de votre point de vue se sont déroulées les épreuves ?

Elles se sont bien déroulées. Le tirage au sort a fait que nous sommes passés en deuxième position le matin et en troisième l'après-midi.

Nous étions au milieu, donc c'était bien surtout pour le matin car nous avons eu un peu plus de temps pour nous préparer et nous chauffer. Jouer le matin tôt n'est pas toujours évident pour les musiciens !

En revanche, je pense que l'ordre de passage ne change rien au jugement du jury qui est dissimulé derrière un rideau noir. Il est vraiment conditionné pour avoir uniquement les oreilles comme élément de jugement.

Qu'avez-vous pensé de l'ambiance qui régnait lors de ce championnat ?

L'ambiance était vraiment bonne notamment avec les autres brass de la division. C'est un événement convivial et il n'y a pas de rivalité au final. Bien sûr, lorsque nous entrons sur scène, nous voulons donner le meilleur de nous-même. Pour moi, le principal est d'être satisfait de ce que l'on produit et que la prestation reflète vraiment le travail que nous avons fourni. Cela, peu importe le résultat, même si bien évidemment tout le monde rêve d'être premier dans sa division.

Il y a vraiment un esprit très fraternel et très convivial entre les brass. Chacun se félicite et les photos qui ont été faites lors du Championnat des trois brass bands en division honneur peuvent en témoigner. C'est vraiment important de garder cet esprit amical entre les musiciens, au-delà de la compétition.

Vous arrivez premier de la division excellence avec 89 points et une mention spéciale au cornet solo, est-ce que vous vous y attendiez ?

La réaction et les commentaires du public, qui est aujourd'hui très connaisseur et qui suit le Championnat depuis de nombreuses années, ont été très enthousiastes. C'était un élément positif qui confirmait que notre prestation était réussie. Mais nous ne pouvons pas être à la place du jury qui a ses critères de sélection. Nous pouvons parfois obtenir le « prix du public » mais pas celui du jury donc il faut être prudent.

Dès notre sortie de scène, nous étions satisfaits de notre prestation et du travail produit et je tiens vraiment à féliciter les musiciens.

Le travail effectué a été intense et cela a payé. Il ne faut jamais se décourager, il faut persévérer car le brass band demande un travail très exigeant.

Passer un concours lorsqu'on est un ensemble instrumental, c'est une chaîne complète. Or dans une chaîne on a des maillons forts, des maillons moyens et d'autres plus faibles, sans aucune idée péjorative puisque chacun apporte sa pierre à l'édifice. L'important c'est qu'aucun maillon de la chaîne ne casse et ne la rompe.

En quelques années, l'ensemble a vraiment progressé sur l'homogénéité, la puissance du son et la justesse, mais aussi sur la manière d'aborder les choses et d'entrer sur scène en étant plus zen et le plus soudé possible.

Pour la mention spéciale au cornet solo, nous sommes très fiers de Valentin Sergent, ancien élève du conservatoire et qui est entré au CNSM de Paris cette année. Il reste fidèle au brass dans lequel il a été formé et c'est une fierté d'avoir participé, en quelque sorte, à son ascension musicale. Il a vraiment fait une belle performance notamment dans *Fraternity*, il était un peu « la cerise sur le gâteau » !

Pouvez-vous nous parler de vos projets pour cette année ?

Nous avons des projets de concerts pour terminer la saison. Le brass band commence à avoir une bonne notoriété dans la région au même titre que les Hauts-de-France Brass Band et nous sommes contactés par des collectivités, des associations qui veulent promouvoir les cuivres.

Notre mission est aussi de faire connaître les instruments et les percussions d'une autre manière, donc nous sommes très contents.

ENTRETIEN AVEC ROMAIN PAURISE, JOUEUR D'EUPHONIUM AU SEIN DU HAUTS- DE-FRANCE BRASS BAND, ET DE PIERRICK CABOCHE QUI FAIT PARTIE DU PUPITRE DE TROMBONES

Comment vous êtes-vous préparés pour participer aux épreuves du Championnat national de Brass Band ?

Le Hauts-de-France Brass Band répète de façon hebdomadaire le samedi matin. La partition de l'œuvre au choix est arrivée sur nos pupitres dans le courant du mois d'octobre et notre objectif était de pouvoir se concentrer sur la pièce imposée dès que son titre serait porté à notre connaissance.



Le travail des deux pièces présentées au championnat est varié : chaque musicien travaille sa partition individuellement, puis des « partielles » (répétitions par pupitre) viennent s'ajouter aux « tuttis » (tous ensemble). À l'approche du championnat, le travail s'intensifie, notamment lors de la dernière semaine où nous répétons presque tous les jours pour être au mieux le jour J.

Cela représente un effort important, cette année nous avons donc décidé de participer à des activités annexes pour pouvoir décompresser un peu. C'est ainsi qu'une quinzaine d'entre nous s'est retrouvée à disputer un match de football à quelques jours du championnat (même si certains étaient quelque peu réticents quant aux éventuelles blessures...). C'était aussi pour nous une volonté de se rappeler les valeurs de partage et de cohésion qui nous unissent.

Comment s'est déroulé le championnat ?

Il faut souligner la belle organisation de ce championnat par la Confédération Musicale de France qui, forte des quatorze premières éditions, a su accueillir la douzaine de brass band à Amiens pour cette quinzième édition, qui nous a vus sacrés champions de France pour la cinquième fois en dix ans !

Qu'avez-vous pensé de l'ambiance qui régnait lors du championnat ?

C'était incroyable ! Nous nous sommes sentis portés par le public et par nos supporteurs venus en nombre nous encourager... L'ambiance d'un championnat de brass band est unique, la salle se transforme le temps d'un week-end en un véritable chaudron bouillonnant de passion. L'atmosphère qui y règne avant et après la prestation est comparable à celle d'un stade !

Pouvez-vous nous parler du choix de votre œuvre libre ?

Depuis septembre 2012, nous avons accueilli Luc Vertommen à la direction du Hauts-de-France Brass Band. Il connaît bien les qualités de notre ensemble et a choisi pour nous *The Turing Test* de Simon Dobson, œuvre écrite en 2016 pour le Brass Band Willebroek (Belgique).

Le choix de Luc s'est porté sur cette œuvre parce que la pièce a eu du succès à chaque fois qu'elle a été jouée : tout le monde se souvient de la victoire des Suisses du Valais Brass Band à Utrecht au Championnat d'Europe en mai 2018.

C'est une œuvre parfaite pour donner à entendre toutes les couleurs orchestrales d'un brass band moderne de haut niveau. Vitrine pour solistes, elle met sur le devant de la scène l'euphonium, le cornet solo, le baryton et spécialement le pupitre de trombones qui a d'ailleurs remporté une mention spéciale.

Aujourd'hui, vous êtes sacrés champion de France face au Paris Brass Band, c'est le résultat d'une lutte amicale entre vous deux ?

En effet, le Paris Brass Band est certainement notre concurrent direct depuis plusieurs années. Cette victoire a une petite saveur supplémentaire par rapport à celle de 2017 où le Paris Brass Band ne s'était pas présenté au Championnat. Après plusieurs années de disette face à cette belle formation, il est bon de voir revenir la coupe à la maison, espérons pour un peu plus qu'une année...

Qu'est-ce que représente votre victoire ? Pouvez-vous nous parler de votre future participation au Championnat européen et de vos projets pour l'année à venir ?

Cette victoire est évidemment une très belle récompense pour tous les membres du Hauts-de-France Brass Band mais également pour ceux qui œuvrent toute l'année à son bon fonctionnement. N'oublions pas les proches, qui parfois pâtissent de la nervosité ambiante à l'approche du concours.

Nous savourons bien sûr notre succès, mais nous nous concentrons d'ores et déjà sur d'autres projets de concerts et notamment sur la préparation d'un conte musical singulier. Nous avons la volonté de ne pas participer uniquement aux championnats mais également de faire vivre le brass band au sein de notre région Hauts-de-France à laquelle nous sommes très attachés.

En ce qui concerne le Championnat d'Europe, nous devons maintenant débloquer le budget nécessaire pour pouvoir y participer. Encore une fois c'est une somme d'efforts considérables que chaque association de ce type a l'habitude de déployer. Musicalement, l'objectif sera défini par notre chef Luc Vertommen, habitué de ce genre de rendez-vous. Il s'agira certainement de faire mieux qu'à Utrecht aux Championnats d'Europe 2018 où nous avons terminé à la sixième place, ex aequo avec les quatrième et cinquième, mais moins performants sur la pièce imposée, ce qui avait joué en notre défaveur.

Nous souhaitons par ailleurs bonne chance au Paris Brass Band qui défendra les couleurs de la France aux Championnats d'Europe 2019 à Montreux en Suisse, les 26 et 27 avril prochains. ■

Retour en images sur le championnat :

SITE <https://www.youtube.com/watch?v=1HlizITmNg>

Regardez les reportages réalisés par les chaînes de télévision locales France 3 Picardie et Weo :

SITE <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/somme/amiens/amiens-accueil-15e-championnat-national-brass-band-ce-week-end-1628757.html/>

SITE <https://www.weo.fr/video/amiens-le-championnat-des-brass-band/>



AGENDA

PAR CAMILLE MATET

ÉVÉNEMENTS CMF

CONCOURS NATIONAUX D'ENSEMBLES MUSICAUX

VALLÉE DU CAILLY (76) | LE 12 MAI 2019

Le concours pour Orchestres d'Harmonie et Brass Bands est organisé par l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime. Il se déroulera le dimanche 12 mai 2019 dans les communes de Le Houlme, Montville et Notre Dame de Bondeville. Ce concours, adossé à un festival, a pour objectif d'accueillir les orchestres d'harmonie qui concourent, mais aussi d'animer par des moments musicaux festifs et conviviaux les communes concernées. Un morceau commun est prévu réunissant tous les orchestres au Houlme avant la remise des prix. Organisation du concours :

- Troisième et deuxième divisions au Houlme
- Première et supérieure à Montville
- Honneur et supérieur à Notre Dame de Bondeville.

Contact : Pascal Piedefer : 0608434436
MAIL p.piedefer@gmail.com

AUDINCOURT (25) | LES 18 ET 19 MAI 2019

Concours pour les orchestres d'harmonie, les orchestres de fanfare, les orchestres à plectres et cordes pincées, les ensembles de jazz, les brass bands, les batteries-fanfars, les chœurs et ensembles vocaux, les classes d'orchestre et les ensembles instrumentaux. Organisé par l'Harmonie municipale d'Audincourt, un week-end entièrement dédié à la musique, avec un concert d'ouverture le samedi soir, des auditions publiques et un concert de clôture le dimanche.

Contact : Jean-François Erard
MAIL hma@sfr.fr
SITE <http://harmonie.audincourt.fr>

FORBACH (57) | LES 18 ET 19 MAI 2019

Le traditionnel concours pour les batteries fanfare, les chœurs et ensembles vocaux, les orchestres à cordes, d'harmonie et les orchestres symphoniques de Moselle/Meuse aura lieu cette année à Forbach.

Contact : Yannick Pierre
MAIL yannickpierre@cmf2m.fr

1^{ER} CHAMPIONNAT NATIONAL D'ORCHESTRE D'HARMONIE : APPEL À CANDIDATURE !

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 27 AVRIL 2019

La Philharmonie de Paris, l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEEV) et la CMF organisent les 6 et 7 juin 2020, le tout premier championnat national d'orchestre d'harmonie en France, à la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique. Ce championnat a pour objectif de rassembler les meilleurs orchestres d'harmonie amateurs et de sélectionner l'orchestre français qui représentera la France au championnat européen d'orchestres d'harmonie 2022, l'ECWO (European Championship Wind Orchestra).

À cette occasion, 6 orchestres au maximum auront la chance de se produire devant un jury d'experts et de se confronter aux autres orchestres d'harmonie afin d'accéder au championnat européen.

Informations et inscriptions avant le 27 avril 2019 :
SITE <https://bit.ly/2QKspOo>

MUSICORA 2019, IMPROVISATION MUSICALE GÉANTE AVEC IBRAHIM MAALOUF

SAMEDI 4 MAI À 14 HEURES

Rendez-vous le samedi 4 mai 2019 de 14 heures à 15 h 30 dans l'Auditorium de La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt. L'inscription à l'improvisation musicale géante est gratuite et donne également accès au salon Musicora du 3 au 5 mai inclus. 200 places sont réservées aux adhérents de la CMF. Les conditions de participation à cette improvisation géante sont simples : • inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles • pas de limite d'âge • pas de niveau requis • pas d'instrument obligatoire

Informations et inscriptions avant le 12 avril :
SITE <https://bit.ly/2Omxibi>

ÉVÉNEMENTS LABELLISÉS CMF

CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE REMIREMONT

SAMEDI 13 AVRIL 2019

Le concours se déroulera le 13 avril au centre culturel de Remiremont (89) et verra concourir 3 catégories : Junior, Espoir et Excellence.

Pour les départager, un jury d'expert sera présent : Sandrine François (Présidente), Jean-Philippe Chavey, Denis Riedinger et Olivier Dartevelle.

Informations :
SITE <https://bit.ly/2C2vLTI>

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE DE BELFORT

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 7 MAI 2019

Pour sa première édition, les inscriptions du concours international de composition pour orchestre d'harmonie sont ouvertes jusqu'au 7 mai 2019. La finale se déroulera les 7 et 8 décembre 2019 à Belfort (90) et le thème de cette première édition est : « Pièce concertante pour ensemble de musiques actuelles et orchestre d'harmonie ».

Informations et inscriptions :
SITE www.concours.harmonie-belfort.com/fr/

CALUIRE & CUIVRES 2019 : STAGE CUIVRES & PERCUSSIONS

DU 21 AU 26 AVRIL 2019

Caluire & Cuivres 2019 a pour objectif, à travers ses actions d'enseignement artistique, de faire du territoire du plateau Nord de la Métropole lyonnaise la référence pour la pratique des Cuivres & Percussions et la pratique d'orchestre amateur. L'édition 2019 de Caluire & Cuivres s'articulera autour de deux grands axes :

- le développement du stage Caluire & Cuivres,
- l'organisation de plusieurs concerts réunissant musiciens amateurs et professionnels.

Concert d'ouverture : samedi 20 avril
Stage : du dimanche 21 au vendredi 26 avril

Informations :
SITE <https://www.caluireetcuivres.fr/>

ÉVÉNEMENTS LABELLISÉS CMF | SUITE

CONCOURS INTERNATIONAL DE TROMBONE D'ALSACE

DU 15 AU 19 MAI 2019 À KINGERSHEIM (68)

La seconde édition du Concours International de Trombone d'Alsace aura eu lieu du 15 au 19 mai 2019 à Kingersheim, ville marquée par une identité culturelle forte, lieu d'échanges et de partage de par sa situation géographique proche de l'Allemagne et de la Suisse.

Suite au succès de la première édition qui a eu lieu du 10 au 14 mai 2017, cette seconde édition du concours accueillera les jeunes trombonistes les plus talentueux au monde et proposera au public de découvrir en première mondiale une œuvre du compositeur Vladimir Cosma lors de l'épreuve finale.

Ce concours est aussi, et surtout, l'occasion de faire découvrir cet instrument au public en permettant à chacun d'assister aux épreuves et de découvrir plusieurs solistes internationaux lors des concerts qui auront lieu durant les festivités. Un concert « jeune public » est également proposé aux enfants scolarisés afin de les sensibiliser à la trombone et à la musique classique dès le plus jeune âge sous une forme plus ludique.

Informations et inscriptions :

SITE <http://www.trombone-alsace.fr/>**ACADÉMIE DE DIRECTION DE CHŒURS "LES SENS DE LA VOIX"**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 MAI 2019

Après Chambéry, Aix-les-Bains et Catane (Sicile), l'académie de direction de chœur pose ses valises sur la commune d'Aillon-le-Jeune (73), au cœur du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges. L'édition 2019 se déroulera du 6 au 14 juillet et s'intéressera à la direction du chœur d'enfants avec orchestre. Durant une semaine, deux groupes de stagiaires travailleront, selon leur niveau, sur le chœur d'enfants et le canon (groupe 1 avec Thibaut Louppe et Emmanuel Magat) ou sur les cantates pour chœur et orchestre (groupe 2 avec Nicole Corti). À l'issue de la semaine de stage, le groupe 1 donnera un concert de restitution aux Nivéoles (13 juillet) et un concert final est prévu pour le groupe 2 au festival Les Arts Jaillissants de Montsapey (14 juillet).

Informations et inscriptions :

SITE www.lessensdelavoix.com**PONT MUSICAL DU RHIN**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{ER} MAI 2019

Du 25 août au 1er septembre 2019, un orchestre d'harmonie, placé sous la direction de Mario Bürki et Jean-Christophe Spenlé, accueillera les stagiaires dans le spacieux centre « Le Mittel » à Mittelwhir (68).

Un programme varié abondant tous les styles musicaux sera proposé.

À l'issue de la semaine musicale, deux concerts seront présentés : l'un dans le cadre de la fête du vin à Breisach (Allemagne) et l'autre dans la salle Grassegert de Wittelsheim.

Le Pont Musical du Rhin est ouvert aux musi-

ciennes et musiciens jusqu'à 25 ans de niveau 2^e cycle en cours et au-delà.

Les répétitions ainsi que l'ensemble des activités seront menées de manière bilingue (français et allemand).

Informations et inscriptions :

SITE www.cmf-ud68.fr

ACTUALITÉ CMF

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION DE HAUTE SAVOIE POUR ORCHESTRE D'HARMONIE, CHŒUR ET CHŒUR D'ENFANTS

DIMANCHE 12 MAI À ÉVIAN-LES-BAINS

L'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie (UFM74) organise la première édition du Concours International de Composition pour Orchestre d'Harmonie, Chœur et Chœur d'enfants avec le soutien du département de la Haute-Savoie et en partenariat avec les établissements d'enseignements artistiques du département. Ce concours a pour objectif d'enrichir le répertoire des musiques originales pour chœurs et orchestre d'harmonie. Plus de 40 compositeurs de 11 nationalités différentes, se sont manifestés et à la date de clôture pour l'envoi des créations, le 1er juin 2018, 20 œuvres nous sont parvenues. Les 9 juillet 2018, un premier jury composé de Jean-Paul ODLIAU (Président du jury, Directeur du CRR d'Annecy - Pays de Savoie), Thierry DELERUYELLE (compositeur et chef d'orchestre), Jean-Robert LAY (compositeur et chef d'orchestre) et Jean-Christophe MICHEL (spécialiste des pratiques collectives vocales) a procédé à la sélection de 4 œuvres : Exils, La ligue des rats, Old Tjikko et Souvenirs. Ces œuvres seront interprétées le dimanche 12 mai 2019 à 16 h 00 dans l'une des plus belles salles de concert au monde, La Grange au Lac à Évian-les-Bains, par des chœurs et des musiciennes et musiciens amateurs du département de la Haute-Savoie. L'Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman avec Le Chœur Cantathônes et le Chœur Maîtrisien du Val de Thônes du Centre de Pratique Musicale de Thônes et Le Chœur de Femmes des Aravis de l'École de Musique des Aravis interpréteront Souvenirs et Old Tjikko. La ligue des rats et Exils seront interprétés par L'Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman avec Le Chœur Espressivo et le Chœur Noéma du CRR d'Annecy. À cette occasion, un jury international, composé de Jean-Paul ODLIAU (Président du jury), Maurizio BILLI (Italie), LO Hau-Man (Hong-Kong), Axel RUOFF (Allemagne), a été réuni pour décerner les prix. Pendant la délibération, l'Orchestre à Vent du Mont-Blanc, ensemble instrumental issu du stage musical départemental de l'UFM74, se produira. Pour ses 40 ans, une création a été commandée en 2018 au compositeur Jean-Philippe VANBESELAERE pour cor des Alpes et orchestre d'harmonie.

Informations et inscriptions :

SITE <https://www.ufm74-cic.org>

ÉTRANGER

EUROPEAN UNION YOUTH WIND ORCHESTRA (EUYWO)

APPEL À CANDIDATURE

La session de répétitions et de concerts de l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes de l'Union Européenne se déroulera du 3 au 11 novembre 2019 au Luxembourg et en Allemagne à Sarrebruck sous la direction du chef d'orchestre néerlandais Jan COBER et en collaboration avec le Conservatoire de la ville de Luxembourg. Elle bénéficie du soutien financier du Ministère de la Culture du Luxembourg, la ville de Luxembourg et du programme Erasmus + Jeunesse en Action de l'Union Européenne.

60 jeunes musiciens de toute l'Europe sont recherchés pour la tournée de 2019. Peuvent se porter candidats des jeunes musiciens talentueux (étudiant en musique, lauréats de concours de musique, musiciens professionnels, etc.), qui :

- sont âgés de 15 à 30 ans ;
- jouent d'un instrument à vent, de percussion ou de la contrebasse à cordes/harpe/piano ;
- sont domiciliés dans un État-membre de l'Union Européenne ou dans un autre pays européen.

Informations :

SITE www.ugda.lu/euywo**35^E SEMAINE INTERNATIONALE DE MUSIQUE**

DU 19 AU 30 JUILLET 2019 AU LUXEMBOURG
L'École de musique de l'UGDA (Union Grand Duc Adolphe) annonce la 35e Semaine Internationale de Musique qui se déroulera du 20 au 30 juillet 2019 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

Sont invités à cette rencontre internationale des jeunes musiciens de toute l'Europe jouant d'un instrument à cordes, à vent ou à percussion âgés de 14 et 26 ans.

Les ateliers suivants sont proposés :

- orchestre symphonique - chorale - musique de chambre (vents, cordes, percussion).

La rencontre est organisée avec le soutien de la Commission Européenne et de l'Agence Nationale du Luxembourg dans le cadre du programme "Erasmus + Jeunesse en action".

Informations :

SITE www.ugda.lu/ecomus



EN BREF

HOMMAGE À JACQUES TOULON

Jacques Toulon, récemment disparu, était un homme passionné par la musique. Reconnu pour ses qualités pédagogiques, il aura contribué à former des générations de trombonistes et aider, par ses enseignements et publications à faire évoluer le répertoire du trombone.

Jacques Toulon est né le 14 janvier 1933 à Mouroux, petite commune de Seine-et-Marne, de parents musiciens amateurs. Son père jouait du violon et du saxophone, sa mère pianiste, était lauréate de l'École Normale de Musique de Paris. Il débuta l'étude de la musique avec elle avant de faire ses premières notes de violon vers 12 ans.

À cette époque, les fanfares fleurissaient dans les villes et les villages. Celle de sa commune manquait de trombones, aussi son chef, bien inspiré, le dirigea-t-il vers cet instrument. Vers 14 ans, il se décida à travailler sérieusement son nouvel instrument afin de devenir musicien professionnel. C'est alors qu'il eut la chance de rencontrer un ami de son père, Arthur Manouvrier, Président de la Confédération Musicale de France, qui le fit engager à la musique des troupes coloniales basée à la caserne de Clignancourt. Jacques Toulon découvrit alors un pupitre de trombones de haut niveau bien fait pour le stimuler.

Après avoir pris des cours avec Pierre Clément, tromboniste à la musique de la Garde Républicaine, puis Gérard Pichaureau, il fut admis dans la classe de Maître Lafosse au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 1952, à l'âge de 19 ans. Trois ans plus tard, en 1955, il obtint les 1ers Prix de trombone et de musique de chambre. La même année, il entra à la Garde Républicaine, succédant à Pierre Clément qui venait malheureusement de décéder.

Parallèlement, il fut appelé comme musicien supplémentaire dans de nombreux orchestres. On le vit au Châtelet, à Mogador, à l'orchestre de Jean-Claude Malgoire, à ceux de l'ORTF et de l'Opéra, ainsi qu'aux concerts Padeloup, Colonne et de la Société des Concerts du Conservatoire. C'est ainsi

qu'il eut l'opportunité de faire connaissance avec un large répertoire allant du baroque au contemporain, en passant par la musique légère, jouant de la sacqueboute, du trombone à six pistons et de la trompette basse.

En 1967, il fut engagé à l'Orchestre de Paris, nouvellement créé suite à la dissolution de l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire. C'est ainsi que Jacques Toulon se retrouva sous la baguette des plus grands chefs d'orchestre (Charles Munch, Herbert von Karajan, Georg Solti, Daniel Barenboim...). Il y restera jusqu'en 1993, année de sa mise à la retraite.

Parallèlement à sa carrière de tromboniste, Jacques Toulon fut un enseignant réputé. Professeur dans les conservatoires des 6^e et 10^e arrondissements de Paris puis à l'École Normale, il sera à l'origine de la classe de trombone du Conservatoire National de Région lors de sa création (actuellement CRR de Paris). Jacques Toulon adorait l'enseignement et ne comptait pas son temps avec ses élèves. Il savait motiver et encourager afin que ceux-ci puissent réussir leurs objectifs. Nombre de ses élèves sont devenus professionnels, et il serait difficile de tous les citer.

Il apporta également un renouveau au répertoire du trombone en composant de nombreuses petites pièces pour les jeunes trombonistes comme 15 airs faciles pour trombone ou encore Marche et Danse pour trombone et piano. Il écrivit aussi une méthode de Trombone, qui à l'époque (1978), fût assez innovante, car étaient mélangés des exercices de base, des petits morceaux récréatifs, des airs connus, des duos ou trios...

À l'instar de Marcel Galiègue, Raymond Katarynski, Gilles Senon ou Amédée Grivillers, il fait partie de cette génération qui a marqué l'enseignement du trombone.

Nul doute que l'œuvre de Jacques Toulon restera toujours dans la mémoire de nombreux musiciens.

Christophe Gervais, ancien élève de Jacques Toulon



6

6 Jacques Toulon accompagné de Jean-Claude Barbez, Raymond Katarynski et Maurice Delannoy à la musique de la Garde Républicaine

musicora

LE GRAND RENDEZ-VOUS
DE LA MUSIQUE
ET DES MUSICIENS

3/4/5 MAI 2019

LA SEINE
MUSICALE



30^e
édition

1 BILLET UNIQUE POUR DÉCOUVRIR :

300 exposants autour de la musique, des instruments
et de la pratique instrumentale

30 concerts dans tous les styles musicaux

80 ateliers d'éveil musical et d'initiation à un instrument

30 conférences pour devenir musicien et découvrir
l'innovation en musique

www.musicora.com
#Musicora2019



adience.fr | illustration : Dorota Dolenc

Concours européen
de musique de chambre
ouvert à tous les genres musicaux

Musiques d'Ensemble

26, 27 et 28 avril 2019 - PARIS*

33^e édition



*Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris
14, rue de Madrid - 75008 Paris

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires
et écoles de musique, de danse et de théâtre

Clôture des inscriptions : 12 avril 2019

Dossiers d'inscription en français, anglais, allemand et espagnol - www.fnapec.fr
Contact : presidence@fnapec.fr - Tél. 06 83 51 83 11

La Fnapec reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication



SAISON 2019 DES CONCERTS DE LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

MAI 2019

dimanche 5 mai - 17 h 30

Les heures musicales du Val de Grâce

Musiciens de l'orchestre d'harmonie, direction : Gildas Harnois
Orchestre à cordes de la Garde républicaine, direction : Sébastien Billard
Chapelle du Val de Grâce 75005 Paris | 75^e anniversaire de la libération de Paris

Samedi 18 mai - 16 h 00

Orchestre d'harmonie - direction : Gildas Harnois
Auditorium Marcel Landowski
Conservatoire à Rayonnement Régional 75008 Paris
Dukas, Calmel, Kosmicki, Aulio, Beffa

Samedi 25 mai - 15 h 00 et 20 h 45

Batterie-Fanfare - direction : Jean-Jacques Charles / Laurent Douvre
Théâtre de la Fleuriaye, 30 boulevard Ampère, 44470 Carquefou

Mardi 28 mai - 20 h 00

Orchestre d'harmonie - direction : Gildas Harnois
Centre culturel Cyrano de Bergerac, 95110 SANNOIS
Bernstein, Gershwin, Legrand

JUIN 2019

Mardi 11 juin - 20 h 00

Sainte Chapelle - 8 boulevard du Palais Paris 4^e

Jeudi 13 juin - 20 h 30

Église Saint-Roch, 296 rue Saint-Honoré Paris 1^{er}

Ensemble à vents de l'orchestre d'harmonie,
direction : Gildas Harnois

Programme : Sérénades pour instruments à vent de Richard Strauss

RENSEIGNEMENTS

<http://www.prefecturedepolice.paris/Musique>

<https://www.ompfr.com/>

<https://www.facebook.com/musiquedesgardiensdelapaix>



associathèque
Partenaire de votre engagement

Accompagner les associations dans leurs projets.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association